



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Floréal

7 juin 2021, 20h00

Collège de Floréal

- Parents :** Tania **Revaz**, Valérie **Simond**, Carmen **Waardenburg**, Elena **Torriani**.
- Professionnels :** Annie **Eternod**, Floriane **Nikles**, Aline **Parisotto**.
- Organisations :** Dario **De Luca**, Raphaëlle **Deshayes**, Françoise **Maeder**, Marie-Christine **Richard**.
- Autorités politiques :** -
- Excusés/absents :** Marine **Loup**, Mathilde **Maillard**, Marlène **Voutat**, Aude **Jaunin**, Laurent **Deppieraz**, Sylvie **Winkler**.
- Invitée :** Mme Barbara **de Kerchove**, cheffe du Service de écoles et du parascolaire

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et liste de présence
2. Adoption du PV du 10.05.2021
3. Questions à Mme de Kerchove concernant l'ouverture d'un APEMS au Chemin de la Colline
4. Communication de la Direction et questions
5. Bilans individuels de fin de législature et perspectives d'avenir
6. La grande récré
7. Retour sur des dossiers en cours
 - Conseil des établissements lausannois du 03.06.2021
 - Apéro de clôture du 26.06.2021
8. Visibilité et rapport d'activité
9. Divers et agenda
10. Fin de séance

1. Ouverture de la séance et liste de présence

C. Waardenburg ouvre la séance. Bienvenue à Mme de Kerchove qui vient pour nous éclairer au sujet de l'APEMS de la Colline. La CET fait un rapide tour de présentation, afin de situer tout le monde.

Dans les divers, un point pour les travaux à la gare va être ajouté car ceci sera d'actualité pour la rentrée prochaine.

2. Adoption du PV du 10.05.2021

Le point sur le démarrage de la grande récré est à modifier dans le P.V. Le P.V est adopté.

3. Questions à Mme de Kerchove concernant l'ouverture d'un APEMS au Chemin de la Colline

R. Deshayes fait un bref résumé du questionnement piétonnier que pose ce nouvel APEMS qui se situera sur un chemin privé. Comme le chemin est privé, le propriétaire ne peut être obligé à construire un trottoir. L'endroit est sensible en termes de cheminement piétonnier à l'endroit où il rejoint le chemin de Tivoli. Chemin où il y a déjà eu des accidents, dont un accident tragique avec un enfant. Des questions propres à la construction du bâtiment et relatives à la sécurité se posent également, car la place de jeux sera orientée vers l'Avenue de Provence où il y a beaucoup de circulation. *Montelly vit* a soulevé ces questions auprès de la Ville, l'association a eu une réponse de M. Tosato et a demandé un entretien. L'association est en attente de ce rendez-vous.

Voici les questions que la CET voudrait poser à Mme de Kerchove:

- Longueur du trajet: quels élèves se rendront dans cet APEMS, quel est le cheminement exact, qu'est-ce qui est prévu pour les enfants à mobilité réduite?
- D. De Luca est allé repérer et a demandé à ses collègues de ce prochain APEMS, s'il est envisagé que les 1-2H fréquentent également cet APEMS? Ces collègues souhaiteraient aussi avoir plus de précisions à ce sujet.

Mme de Kerchove prend la parole en disant qu'aujourd'hui, il y a un APEMS à Montoie mais que le bâtiment n'est pas réellement adapté car il se situe dans d'anciennes classes. De plus, les lieux n'ont pas été construits pour un accueil extra-scolaire. Comme il y a un projet de rénovation du collège, c'est donc le moment de s'interroger sur l'avenir de ce bâtiment. M. Seiler savait donc qu'il fallait trouver des ressources dans ce quartier. C'est le constructeur Orlatti qui s'est approché de l'APEMS en disant qu'il construisait quelque chose à la Colline et que des locaux extra-scolaires pouvaient être construits en étant plus adaptés.

Mme de Kerchove répond que la distance parcourue par les enfants durant leur pause de midi peut aller jusqu'à 500 mètres. La réflexion a été menée et il en est sorti qu'il n'est pas choquant de parcourir cette distance car le CVE le fait. Mme de Kerchove dit qu'en effet pour les enfants à mobilité réduite, la question n'a pas encore été assez réfléchie. La priorité du service de la Ville était d'agir sur les plans pour construire des lieux adaptés au mieux. Ce ne sera pas le seul pôle extra-scolaire car la Chapelle Sainte-Thérèse est aussi en cours de rénovation pour permettre un accueil de qualité. Des spécialistes sont en cours de négociation pour obtenir des espaces agréables pour les enfants dont un petit jardin pour l'APEMS qui lui, ne sera pas orienté comme la place de jeux. Pour elle, c'est un chouette projet et c'est intéressant pour elle de recueillir nos questions et de savoir ce qui coince. R. Deshayes dit que c'est vraiment le chemin car il n'y a pas de trottoir et que *Montelly vit* aimerait vraiment savoir le chemin qui sera utilisé. Elle ajoute que les enfants seront accompagnés durant les horaires scolaires mais qu'ils marcheront aussi seuls le matin ou le soir dans des moments où la luminosité sera mauvaise.

F. Nikles se demande si un promoteur, qui a l'autorisation de faire un immeuble avec des habitations, n'est pas également tenu de faire attention à la sécurité. Mme de Kerchove dit que l'enjeu de la sécurité de cet endroit vaut la peine que la Ville retourne vers le service de la police et celui de la mobilité pour réfléchir à tout cela.

E. Torriani ajoute que le trafic va augmenter avec les parents qui déposeront leurs enfants et les gens qui habiteront dans ces nouveaux immeubles.

R. Deshayes dit que même pour des propositions comme des figurines afin de ralentir la circulation et améliorer la sécurité, les propriétaires ne sont pas entrés en matière.

R. Deshayes dit que c'est vraiment à la Ville d'entrer en matière car l'association *Montelly vit* n'en a pas les ressources. La question de savoir si les élèves des Figuiers iront aussi là-bas

revient car selon R. Deshayes, ceci leur prendrait vraiment un grand moment sur leur pause de midi. Mme de Kerchove répond que vraisemblablement s'il y a des enfants des Figuiers qui doivent aller là-haut, ce ne serait pas l'idéal et ce serait un cas de force majeure et que d'autres projets d'APEMS permettront peut-être aux enfants des Figuiers d'aller à l'Avenue de Cour, ce qui serait plus près. Elle ajoute que les projets ne sont pas encore précisément définis.

En ce qui concerne les 1-2H, Mme de Kerchove dit qu'à terme, dans cinq ans, au plus tôt, l'ensemble du parascolaire sera regroupé. Pour Montoie, tout sera pensé pour que ce soit le plus adéquat possible et adapté à l'école. Si l'espace est bien pensé et que qualitativement ce nouveau lieu peut accueillir de jeunes enfants, la ville pensera à intégrer également les jeunes élèves mais rien n'est encore écrit.

C. Waardenburg se demande ce qui va se passer si un parent qui habite à l'Avenue de Cour veut inscrire son enfant au nouvel APEMS qui sera trop loin. Ces deux régions ne sont pas reliées par des bus. Elle se demande si cela a été réfléchi? Mme de Kerchove dit que oui, ces questions la ville les a en tête. Cependant, la demande est telle dans ce quartier que le projet va répondre à la demande et que la partie de la population habitant plus au Sud, sera sans doute dirigée vers la Chapelle.

Pour R. Deshayes c'est important que la sécurité ne soit pas laissée à la charge de l'équipe pédagogique mais que c'est vraiment aux services de la Ville d'agir là-dessus.

4. **Communications de la Direction et questions**

S. Winkler est absente. La CET ne dispose pas de communications de la Direction.

5. **Bilans individuels de fin de législature et perspectives d'avenir**

Dario De Luca a trouvé que c'était une belle réussite de pouvoir participer à cette CET pour la première fois en tant qu'APEMS car ça ne se faisait pas avant. Il a apprécié la présidence tournante car il s'est senti plus intégré et au courant de ce qui se passait. Selon lui, il y a un gros travail à faire au niveau de la visibilité de la CET. Ce fut une expérience riche. Il trouve dommage le manque de représentativité de certains quartiers au sein de la CET, notamment celui de la Bourdonnette. Il aurait aimé pouvoir créer plus de liens avec les enfants et s'investir dans de plus petits projets. Malgré tout, il ne va pas se représenter. Il propose Dominique Barca, co-responsable des APEMS de Montriond pour reprendre sa place dans la CET. Cette information sera transmise à Mme Winkler.

Annie Eternod trouve que les points forts ont été les projets, la solidarité et le succès de certains événements. Elle regrette de ne pas avoir vécu plus de petits projets. Elle a eu plus de peine avec la longueur des séances. Elle trouvait souvent difficile de se perdre dans des discussions qui n'allaient pas droit au but.

Carmen Waardenburg a beaucoup apprécié assister aux journées de formation, elle a trouvé ceci très riche. Elle a aussi beaucoup aimé les événements, les échanges et les belles réussites. Elle a trouvé le travail en petits groupes aussi intéressant. La participation à différents conseils d'établissement a été une expérience riche pour elle, afin de se rendre compte comment les choses fonctionnent ailleurs. Pour elle, la présidence tournante a été très agréable également, ceci l'a aidée à ne pas se sentir seule à porter les responsabilités de la présidence. Elle regrette de ne pas avoir eu plus de collaboration avec les enfants. Pour elle, le lien entre conseils des élèves et CET est à concrétiser pour la suite. Elle souligne l'importance du rapport d'activité. C. Waardenburg ne continue pas non plus l'an prochain car sa fille quitte l'établissement.

Pour **Aline Parisotto**, ce fut également une expérience riche. Elle a apprécié les projets et la solidarité qui en découlait. Elle aurait aimé être mieux informée sur son rôle de secrétaire, sur le cahier des charges, etc. et aurait aimé pouvoir plus participer activement aux séances, mais elle

souligne qu'en prenant le PV, ce n'est pas chose facile.

Selon **Marie-Christine Richard**, la participation des APEMS était primordiale dans une CET. Elle a aussi trouvé très utile que certaines conférences ou autres projets soient relayés par la présidence afin de pouvoir y participer. Sur le flyer de la grande récréation, elle a aimé retrouver pour la première fois, une présentation claire de la CET. L'expérience zoom lui a aussi beaucoup convenu, elle trouvait qu'on était plus concis. Etant donné qu'elle est aussi co-présidente de la maison de quartier sous-gare, elle se demande si quelqu'un peut reprendre sa place. Pour elle, la sécurité et les problématiques sensibles doivent être traitées de manière importante dans une CET.

Valérie Simond a beaucoup apprécié les grands projets vécus avant le Covid. Elle a trouvé que c'était le moteur. Elle voulait trouver un endroit où on pouvait créer des liens entre l'école et les familles. Pour elle, cette dernière année a été particulière, elle a trouvé la vidéo-conférence plus facile pour l'organisation familiale. Elle a eu beaucoup de plaisir à rencontrer différentes personnes et acteurs du monde de l'école. Valérie Simond va également arrêter la CET car elle a d'autres projets et aura besoin de temps.

Une liste sera faite pour voir qui continue et qui arrête pour la prochaine législature.

Françoise Maeder dit que, malgré un bilan très positif de sa participation à la CET, elle représente l'association *développement du Sud-Ouest* et elle se sentait éloignée des préoccupations de cette CET, elle se demandait parfois si la représentation de cette association était réellement utile. Elle pose donc cette question pour la prochaine législature. Par contre, selon elle, un représentant du Conseil communal devrait vraiment participer à cette CET, afin d'entendre les préoccupations et faire remonter les informations.

Elena Torriani aurait aimé avoir plus d'informations sur le fonctionnement et la composition de la CET lors de son arrivée car elle a dû aller à la pêche aux informations. Pour elle, c'est important de participer à des réflexions qui touchent l'école et le parascolaire. Le sujet du nouvel APEMS l'intéresse beaucoup et elle souhaite émettre un souhait par rapport à la remise en place d'un conseil des élèves lors de la prochaine législature. Elle souhaite continuer mais déménagera dans un autre quartier en 2022.

Raphaëlle Deshayes a participé à la CET depuis le début. Elle regrette également le lien qui aurait pu se créer avec le conseil des élèves car elle a vu naître plusieurs projets qui sont tombés à l'eau. Elle a ensuite recommencé une nouvelle législature en tant que représentante de l'association *Montelly vit* et se dit contente des chouettes synergies qui se sont faites entre l'école et le quartier à travers différents projets. Heureuse de voir des grands projets comme la grande récré prendre vie et ceci crée de beaux souvenirs. Elle est contente de finir sur une note positive après les difficultés rencontrées en automne, heureuse de l'expérience de la présidence tournante qui offre un regard pluriel sur les problématiques de l'école. Pour la continuité, un représentant de *Montelly vit* continuera sans doute à la prochaine législature.

Floriane Nikles dit qu'elle a une pensée pour C. Jost qui a fait un travail colossal pour les projets des courses d'école des familles etc. Elle a apprécié cette collaboration qui reste un beau souvenir. C'est les collaborations diverses et variées qui l'intéresse. Selon elle, chacun peut être un relais dans son propre contexte. En tant qu'enseignante, elle ressent également le besoin de faire connaître la CET. Ce qui lui tient à cœur pour la suite, c'est de travailler avec le conseil des élèves. Mais pour ce qui est d'intégrer les enfants aux projets, elle souligne qu'une place leur a toujours été faite dans les événements comme la grande récré ou les courses d'école des familles même si ce n'est pas toujours évident de les inclure. Elle trouve que le rapport d'activité est très bien rédigé et important pour la suite. Elle va continuer pour la prochaine législature.

Tania Revaz est arrivée pendant le Covid. Elle a participé à deux groupes de travail, elle se réjouit du résultat. Elle cherchait le lien école-famille mais ce qui lui a manqué c'est de mieux définir le rôle des parents dans la CET. Après avoir participé au comité de la garderie, elle

pensait que c'était la suite logique. Elle avait beaucoup de préoccupations liées au contexte scolaire de Montriond qu'elle voulait faire remonter à la CET mais n'a pas trouvé la place pour le faire, elle se demandait aussi en quoi ceci pouvait intéresser les parents des autres collèves. Il est important pour elle de clarifier ce dont on peut parler ou pas lors des séances. Au niveau cantonal, il existe une association pouvant soutenir le quart parent (APE Vaud). Pour l'avenir, le lundi ne lui convient pas.

6. La grande récré

F. Nikles fait passer le tableau pour l'inscription des permanences dans les collèves. Le matériel a été acheté par F. Nikles et les foulards également. F. Nikles cherche quelqu'un pour l'aider à aller poser les panneaux. M.-C. Richard va l'aider. Les panneaux seront mis sur les barrières ou dans les alentours des collèves. Les règles de jeux seront donc affichées dans les cours de collève le vendredi 11 juin en fin de journée ou le samedi matin. L'événement commencera le samedi 12 juin à 13h.

7. Retour sur des dossiers en cours

Conseil des établissements lausannois du 03.06.2021 (avec la participation de Mmes R. Deshayes, L. Deppierraz, F. Nikles et une membre politique)

Soirée sur trois thèmes; rénovations finales des CET, présentation de l'APE Vaud, soutien au quart parent. Une partie de la soirée était consacrée à la présentation des projets des diverses CET. Le document PowerPoint sera transmis aux membres de la CET afin qu'ils soient au courant des autres projets.

Proposition d'une date pour la prochaine séance: 6 octobre 2021 (réservée à l'élection de parents).

Apéro de clôture du 26.06.21

La présidence tournante attend les inscriptions jusqu'au 20 juin

8. Visibilité et rapport d'activité

T. Revaz est toujours à la recherche du logo officiel de la CET. C. Waardenburg propose de garder le sac d'école pour la CET mais F. Nikles et M.-C. Richard ne voient pas le rapport et le trouvent trop restrictif par rapport à la CET. F. Nikles propose de reprendre le nom des collèves et de réfléchir là-autour pour créer le prochain logo. R. Deshayes dit que le plus malin serait de prendre un élément du flyer étant donné que le sac d'école accompagne les enfants dans toute leur journée d'écolier. C. Waardenburg demande à ce que le graphiste du flyer de la grande récré puisse envoyer le sac d'école et les puces des noms des collèves en format .png afin de penser le nouveau logo de la CET. Un mail sera envoyé aux membres pour le valider.

9. Divers et agenda

Deux mamans sont intéressées par la CET. Charlotte Guiger, maman d'une élève à la Bourdonnette, mail écrit le 21.05.2021. Sandra Martin, maman d'un élève de 2H, mail écrit le 06.06.2021. Ces deux mamans seront tenues au courant de la première séance de la nouvelle législature.

Travaux à la gare: Les travaux à la gare de Lausanne débutent sur les trottoirs et la route, il y aura toute une circulation de camions. Ceci posera sans doute des soucis pour les enfants qui iront à l'école, C. Waardenburg a pu en parler avec Mme de Kerchove avant la séance de ce soir qui lui a donné le contact d'une personne responsable. Les personnes suivantes pourront être des ressources pour cette problématique : Christine Rolle, M. Gonzales et M. Corajoud. Le

Pédibus de Montriond peut aussi être une ressource pour parler de ces problèmes de chemin d'école car il est très actif et a déjà fait une convention avec les CFF pour les personnes vulnérables dont les enfants font partie.

10. Fin de séance

Aline Parisotto
Vice-présidente

Lausanne, le 07.06.2021

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
SEPcet@lausanne.ch